

---

## globalisation économique : énième « colonisation » d'Afrique en général et de la RD Congo en particulier

Par :  
**MULENDA ONEMA\***

---

### **R**ésumé

Qu'en est-il de la décolonisation ? Pourquoi parler aujourd'hui de la énième « colonisation » d'Afrique ou de la RD Congo ? Ces deux questions sont liées quand bien même une partie de la matière fait l'objet de quelques écrits des pionniers tels que *Les damnés de la terre* (Maspero) de Frantz Fanon, *Du bon usage de la décolonisation* (Casterman) de Robert Delavignette ainsi que le *Portrait du colonisé* (Payot) d'Albert Memmi. Ces auteurs ont certes tenté d'aborder en son temps le problème du colonisateur. C'est un des problèmes fondamentaux qui domine notre époque. Il est sans doute que cette réalité n'est pas moins significative. A l'heure de la globalisation, elle semble encore servir d'alibi après le départ du colonisateur considéré hier comme oppresseur. Est-ce doit-on considérer la coopération comme un acte d'amour où l'on reçoit comme l'affirme Robert Delavignette ? C'est par référence à des champs pratiques que sur ce plan des échanges, le monde se trouve à l'heure actuelle, dans une situation irréversible d'interdépendance où tous les Etats dépendent les uns des autres.

Mots clés : **globalisation, globalisation économique, colonisation**

### **Abstract**

What about decolonization? Why discuss today the umpteenth « colonization » of Africa or the DRC ? These two questions are linked, even if part of the subject has been addressed in works by pioneers such as *\*Les damnés de la terre\** (Maspero) by Frantz Fanon, *\*Du bon usage de la décolonisation\** (Casterman) by Robert De la vignette, and *\*Portrait du colonisé\** (Payot) by Albert Memmi. These author indeed attempted to tackle the issue of the colonizer at their time. It remains one of the fundamental problems of our era, and this reality is undoubtedly significant. In the age of globalization, it seems to still serve as an alibi after the departure of the colonizer, who was once seen as an oppressor. Should we consider cooperation as an act of love, as Robert De la vignette claims ? In reference to practical fields, the world is currently in an irreversible state of interdependence, where all states depend on one another.

Keywords : **globalization, economic, globalization, colonization.**

---

\* Doctorant en Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa

## INTRODUCTION

**E**n fait, cette situation est bien décrite par l'image d'un filet de Roche, (ROCHE, J.J., 2009) : « un filet est fait de multiples fils reliés entre eux. Cette relation crée un champ de force dont l'ordre se communique à chacun des fils, et se communique de façons plus ou moins différentes selon la position et la fonction de chaque fil dans l'ensemble du filet. La forme de chaque fil se modifie lorsque se modifient la tension et la structure de l'ensemble de réseau. Et pourtant ce filet n'est rien d'autre que la réunion de différents fils ; et en soi, il y occupe une place particulière et prend une forme spécifique ».

Les relations de dépendance entre les sociétés se trouvent à l'échelle planétaire dans l'interdépendance des Etats qui rapporté à l'échelle des individus, suscite le sentiment d'appartenance à une humanité globale.

La République Démocratique du Congo est un des fils du filet appelé aujourd'hui à entrer dans l'interdépendance des Etats en matière des échanges. Cette entrée ne peut se faire sans le renforcement de capacité pour occuper une bonne position et, enfin, assumer une bonne fonction dans les efforts des Nations.

Le renforcement de capacité de la R.D.C. constitue une condition sine qua non pour éviter l'exploitation à nouveau par les multinationales.

Les économistes préfèrent utiliser le terme de « globalisation économique » en lieu et place de « la mondialisation » qui est une fourre tout. En effet, outre l'introduction et la conclusion, cette réflexion est subdivisée en sept points, à savoir :

- la globalisation économique ;
- la qualité, facteur déterminant de produit en commerce international ;
- les effets de la globalisation économique ;

- la description du phénomène « colonisation » ;
- les indépendances africaines en général et de la RD Congo en particulier ;
- Le processus de globalisation économique et «colonisation» en RD Congo ;
- Les enjeux de la «recolonisation» de l'Afrique et de la RD Congo.

## I. DE LA GLOBALISATION ECONOMIQUE

La globalisation économique est un ancien phénomène qui continue à se chercher encore.

Elle se définit assez sommairement comme étant une tendance à la création d'un marché unique où circuleraient librement et sans entraves douanières les biens et les capitaux. Il est donc un phénomène économique, une stratégie mise en place et organisée par les entreprises multinationales lesquelles ont été décriées vers les années 70 pour leur avidité, leur viracité ainsi que leur goût du lucre.

Elle a changé le fusil d'épaule en préconisant la suppression des barrières douanières. C'est ainsi que les entreprises multinationales avec le concours des gouvernements de leurs pays et de la Banque mondiale prônent d'abord le libéralisme économique avec comme corollaire l'encouragement de l'initiative privée.

Selon Baudrand, V. et Gérard, M.H. la globalisation économique est une convergence des marchés dans le monde entier sous l'effet des stratégies de plus en plus globalisées des firmes multinationales qui tendent à vendre partout de la même manière le même produit ne s'adaptant qu'à regret aux spécificités nationales, (BAUDRAND, V. et GERARD, M.H., 2000).

D'après Krugman, P. et Obstfeld, M., la globalisation économique c'est la tendance des entre-

prises multinationales à concevoir des stratégies à l'échelle planétaire conduisant à la mise en place d'un marché mondial. La globalisation c'est aussi rendre le monde à un simple village homogène, (KRUGMAN-P & OBSTFELD, M., 2006).

De toutes ces définitions de la globalisation, nous n'avons pas le choix de désigner la meilleure. Néanmoins, nous pouvons nous permettre d'indiquer celle qui convient mieux à notre article. Il s'agit de définir la globalisation comme une tendance à la création d'un marché unique où circuleraient librement et sans entraves douanières les biens et les capitaux.

Les deux avant-dernières définitions semblent porter dans leurs contenus un élément difficile à faire l'unanimité dans leur mise en pratique il s'agit du recours aux stratégies.

Dans les deux définitions, les auteurs sous-entendent les Etats économiquement développés c'est-à-dire de grandes puissances pour accéder à la globalisation.

Nous savons, qu'il ne suffit pas à un Etat d'être économiquement développé pour devenir une grande puissance. Il faut gérer cette richesse et susciter une adhésion populaire autour de nouveaux objectifs de politique étrangère.

L'exploitation telle que utilisée dans l'article est un combat offensif, visant après la réussite d'une attaque, à la destruction de l'adversaire. Ce que les colons ont fait à la R.D.C. c'était de tirer profit au maximum et les conséquences subies par le pays exploités les intéressent moins.

## **II. LA QUALITE, FACTEUR DETERMINANT DE PRODUIT EN COMMERCE INTERNATIONAL**

Les pays développés disent qu'ils travaillent dans les normes, la norme d'après Maurice MBAYO MUHIYA, (2007), est d'emblée, diffi-

cile de donner une seule définition de la normalisation qui puisse couvrir les multiples facettes de sa portée et de ses activités et satisfaire à la fois aux exigences de la clarté et de la précision propos tiré de l'ouvrage, KINZONZI MVUTUKIDI NGINDU, normalisation comptable facteur d'accélération du développement économique, (KINZONZI M. N., 1984).

La normalisation est une action de mettre ou de remettre une situation dans un état normal, dans un état conforme aux usages, à la coutume, (KELSEN, 1966).

Pour éliminer les produits en provenance d'Afrique particulièrement de la RDC, les pays vont donner une condition, il faut que ces produits répondent aux normes. Ils vont créer des organismes relatifs tels que :

ISO, CEI, ARSO, SADEC, COMESA et ces organismes à leur tour produisent des normes auxquelles tous les pays devraient se soumettre pour que leurs produits soient consommés et circuler dans le commerce international.

- ISO : Organisation Internationale de Normalisation SUISSE produisant 23.420 normes.
- CEI : Commission Electronique Internationale, SUISSE produisant 5.794 normes.
- ARSO : Organisme de Normes du KENYA possédant 1.201 normes.
- COMESA : Marché Commun d'Afrique Australe et Orientale, Organisme Zimbabwe de normes possédant 370 normes.
- OCC : Office Congolais de Contrôle, membre d'ISO Organisme Congolais possédant 1 norme.
- SADC STAN : Communauté de Développement de l'Afrique Australe de KENYA, possédant 111 normes. et
- RDC à son tour jusqu'à ce jour n'a qu'une norme.

Les 1.036 normes ordonnées par le feu Marshal MOBUTU en 1975 selon la loi n°75/271 du 22 Août 1975 portant création d'un Comité National de normalisation sont restées dans les tiroirs des dirigeants de différents ministères ayant la normalisation dans leurs attributions.

Pouvons-nous comprendre, dans ces conditions, à quel moment seront commercialisés les produits de la RDC. En définitive, la RDC gardera la position accroupie, le front contre la terre quant au sort réservé à ses produits destinés au commerce international.

Ce point si déterminant dans les échanges commerciaux internationaux, n'a pas été évoqué dans notre première publication de ce même article dans la revue MADOSE. A l'évolution de temps avec la mondialisation, la qualité devient un sujet éminemment central et capital. Ainsi, si les PED particulièrement la RDC n'est pas partante, les multinationales délocaliseront les entreprises pour s'installer en RDC.

Conséquence, la population de la RDC consommera la multinationale ; les embauches seront multinationales, la détermination de salaire sera multinationale, la politique, culture, le social et économie seront multinationaux.

### III. EFFETS DE LA GLOBALISATION ECONOMIQUE

- Les points forts ou positifs :  
Création des emplois par la délocalisation de la production. Les entreprises multinationales sont à la recherche du profit. Pour ce faire, elles s'installent là où les facteurs de production sont moins chers, notamment la main d'œuvre (salaire très bas). Avant de s'installer elles signent les accords avec le gouvernement pour avoir un code des investissements qui accordent des avantages fiscaux aux investissements nouveaux, c'est-à-dire des exonérations sur les importations des équipements destinés à la production, toutes les matières premières. Egalement toutes

les exportations des produits finis résultant des investissements nouveaux seront exonérées.

En fait, tous les avantages fiscaux accordés concourent à la réduction du coût de revient des produits fabriqués dans le cadre de la délocalisation.

Cette stratégie économique a l'avantage d'offrir la possibilité pour la population de maximiser son revenu. La globalisation économique a un effet inducteur sur le développement économique et l'amélioration de la productivité due à la division du travail. Elle a aussi un point positif dans l'élargissement du marché grâce à la libre circulation des capitaux.

Fabriquer les produits des entreprises multinationales car celles-ci ont un processus de production segmenté, c'est-à-dire que le produit fabriqué utilise des produits intermédiaires qui viennent de différents centres d'approvisionnement disséminés à travers le monde.

- Les points faibles ou négatifs :
  - les salaires bas ne permettent pas aux ouvriers d'améliorer leurs conditions de vie ;
  - du fait des exonérations accordées, l'Etat ne tire pas beaucoup de revenus susceptibles d'augmenter sa capacité de financement des projets de développement ;
  - les entreprises multinationales n'apportent pas des capitaux propres frais. Elles s'endettent mais exigent que le gouvernement local leur accorde des garanties auprès des bailleurs' or, ces garanties alourdissent indirectement l'endettement ;
  - les produits fabriqués sont exportés, mais l'acheteur n'est autre que la Société mère, qui prend toute la production aux prix bas du fait du coût de revient faible mais les revend aux consommateurs finaux aux prix normaux.

Lorsque les entreprises multinationales ne s'implantent pas, elles exportent des produits finis mais s'activent pour obtenir la suppression des

droits d'entrée, ce qui rend leurs produits compétitifs et cassent ainsi la production locale. Mais ce phénomène s'applique partout, il n'est pas propre uniquement aux pays africains encore moins à la R.D.C.

Une multinationale qui s'installe en Europe agirait de la même manière. Si elle constate que son taux de profit est en train de baisser, elle ferme purement et simplement ses portes, d'où la remontée du chômage en Europe et même en Amérique.

La « colonisation » est un phénomène politique où se cache derrière l'exploitation économique. C'est donc un pays étranger qui occupe un autre et le soumet à son autorité.

La colonisation suppose l'organisation administrative de l'espace colonisé. Les entreprises multinationales ne mettent pas en place une organisation politique quelconque. Elles recherchent le profit avec la bénédiction du pouvoir local.

Utilisation du phénomène « colonisation » prête à confusion. C'est plutôt l'exploitation et le pillage qui sont les termes consacrés. Nous avons placé le terme entre guillemet pour éviter cette confusion.

En fait l'exploitation a commencé par l'esclavage. On venait chercher la main-d'œuvre en Afrique qu'on amenait en Amérique pour les travaux agricoles. La main-d'œuvre amenée était réduite à l'état d'esclave. Lorsqu'il a été découvert des ressources exploitables en Afrique, la stratégie a changé. On a stabilisé la population sur place et elle devrait travailler.

Les centres d'exploitation des ressources sont devenus des réservoirs de matières premières et de consommation des produits finis.

Les ressources exploitées étaient exportées pour

être transformées et servir des produits intermédiaires pour la fabrication des produits finis à exporter vers les pays Africains.

A cause de l'économie des matières et agraires, elle est orientée vers l'exportation de ces dernières soumises à des profondes crises provoquées par les fluctuations des prix sur le marché mondial, (BALA, G., 1973). Les ressources exploitées étaient exportées pour être transformées et servir des produits intermédiaires nécessaires à la fabrication des produits finis à exporter vers les pays africains.

Ajouter à cette division de travail la différence des prix c'est-à-dire les matières premières coûtant moins chers et les produits finis coûtant cher, venait compliquer l'équation du développement. Les échanges devenaient déséquilibrés ou asymétriques entre pays Africains et pays développés. Conséquence : l'endettement devenait le salut et en même temps l'asphyxie.

#### **IV. DESCRIPTION DU PHENOMENE « COLONISATION »**

**Avant-hier fut la « colonisation »** par des méthodes d'exportations des esclaves par lesquelles nos pays furent vidés de leurs populations actives. Toute la population active était exportée vers les métropoles pour les travaux de reconstruction et de participations à des guerres qui les opposaient. En conséquence, les pays africains étaient devenus incapables de se prendre en charge, étant donné que si toute chose restait égale par ailleurs, le développement des Nations dépend du taux démographique de leurs populations actives. C'est à cause de ces phénomènes que les Nations Africaines sont restées le dos courbé.

Hier, les mêmes envahisseurs sont venus occuper géographiquement les pays africains à l'occurrence la R.D.C qui deviendra la propriété du

Roi Léopold II et de sa famille.

Les richesses de sous-sol et de sol appartiennent au Roi et sa famille. Tout un peuple sera au service d'une famille située à plus de 8.000 Km de vol d'oiseau. Le peuple devrait réfléchir et raisonner en termes de Roi Léopold II. Sur ce, le Congo sera colonisé durant près de huit décennies.

Cette « colonisation » enrichira le Roi et sa famille jusqu'à ce jour et le Congo notre pays bénéficiera uniquement de la catéchèse et des miettes de sa richesse qui restaient au Congo pour la survie des « colons » et leurs familles. Cette « colonisation » n'offrira pas des opportunités aux autochtones ni pour leur instruction, ni pour le développement de leurs pays. Pour mieux convaincre tout un peuple à rester soumis et tout donner au Roi et à sa famille, les évangélistes « colons » prêcheront que « ne verra le royaume de cieux que le pauvre ». Combien de fois aurons-nous vu que les meilleurs fruits, viande, etc. nous les réservions qu'aux seuls blancs.

Toutes ces pratiques ont bloqué tout élan de développement de nos nations et on attribuera aux pays africains les surnoms des pays sous-développés, pays pauvres qualificatif politique que sont donnés les pays du Tiers Monde eux-mêmes en voie de développement comme pour nous consoler dans nos misères. Et enfin, aujourd'hui les pays pauvres très endettés en sigle « PPTE ».

## V. INDEPENDANCES AFRICAINES EN GENERAL ET DE LA RD CONGO EN PARTICULIER

Les Etats africains ayant courbé les dos pendant longtemps se révolteront un à un surtout aux années 1960 et arriveront tous à obtenir leurs indépendances. La R.D.C. a obtenu la sienne dont

nous avons fêté le cinquantenaire le 30 juin 2010. En 1960 la R.D.C. accédait à son indépendance. Seize autres pays africains lui emboîtèrent le pas au cours de la même année. Il s'agit de la République du Congo, le Sénégal, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Tchad, le Madagascar, le Dahomey actuellement le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Haute Volta actuellement Burkina Faso, le Gabon, le Mali, la Somalie, le Togo, le Cameroun et la République Centre Africaine. L'accession à l'indépendance ne s'est pas opérée sans dégâts. Certains leaders ont été liquidés à cause de leurs discours et vision de l'indépendance qui ne plaisait pas aux anciens maîtres. Ce fût le cas de Patrice Emery Lumumba pour la R.D.C., Boganda pour la République Centre Africaine.

Les anciennes « colonies » voulant organiser leurs économies à leur façon, prônaient le protectionnisme. C'est un système qui régleme sur le plan des échanges commerciaux, les sorties de richesses du pays.

Ici, l'histoire enseigne que le commerce extérieur remonte à la plus haute antiquité et qu'il était surtout développé chez les Tyriens, les Phéniciens, les Grecs et les Carthaginois.

Au Moyen-Âge, le commerce extérieur ne présentait d'intérêt qu'au point de vue fiscal. La plupart des pays voulaient garder leurs richesses nationales à n'exporter que les excédents. En obtenant les droits d'entrée, ils arrivaient à financer leur commerce. La véritable politique commerciale ne prit naissance qu'au début du XIXe siècle.

Le commerce extérieur ressort des relations économiques internationales qui sont des apports économiques qui s'établissent entre centres des décisions relevant des nations différentes. Ces centres de décisions sont soumis à des souverainetés politiques distinctes les unes des autres

(CHALON, 1947).

## **VI. PROCESSUS DE GLOBALISATION ECONOMIQUE ET «COLONISATION» EN RD CONGO**

### **a. Processus de globalisation économique**

En nous référant à la définition de globalisation économique telle que nous avons eu à opérer le choix plus haut, son processus est dynamique.

Les pays industrialisés viennent en R.D.C. par la mise en application de libre échange. De libre échange, progressivement les multinationales, comme Cobra fabriquant les pneus en R.D.C., créent les emplois par la délocalisation de la production. La délocalisation ne peut pas se faire si elle n'entraîne du profit pour les multinationales.

Pour atteindre cet objectif, celles-ci amènent le Gouvernement à pouvoir signer un code d'investissement que nous pouvons appeler préférentiel. Il est préférentiel parce que nous vivons en ce qui concerne les services douaniers et fiscaux, des exonérations partout.

Toutes ces exonérations tendent à casser les entraves douanières et favoriser la libre circulation des biens, services et capitaux.

En cassant les barrières douanières, la R.D.C. va s'ouvrir au monde et prendra part au marché unique appelé ici globalisation économique.

### **b. « La colonisation » de la R.D.C.**

Cette stratégie économique qui est devenue irréversible a ses points forts que tout pays, y compris la R.D.C, doit absolument s'adapter. Car « là où il y avait colonisation, il y a maintenant mondialisation et colonisation », (PIVOT, M., 2006).

En effet, le profit de ces points positifs dépendra en grande partie des efforts du gouvernement à pouvoir encadrer son économie.

Dans le cas contraire, le pays connaîtra la situation que nous avons eu à décrire au troisième point. La « colonisation » primera sur les effets bénéfiques de marché unique mondial. D'autres pays en ont bénéficié de cette stratégie économique, les cas de l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, le Brésil et l'Inde. Le gouvernement de la R.D.C. doit maîtriser les différents facteurs de son économie pour être compté parmi les puissances émergentes.

L'analyse faite en ce qui concerne les points faibles de la globalisation économique éclaire ce qui pouvait devenir donc l'exploitation du pays.

## **VII. LES ENJEUX DE LA « RECOLONISATION » DE L'AFRIQUE ET DE LA RD CONGO**

Aujourd'hui, nous pouvons confirmer sans crainte d'être contredit que sur le plan financier la «recolonisation» est en place.

Mais, comme cela ne suffit pas, elles tiennent à revenir sur le plan production économique. Les différents textes législatifs des différents pays leur font opposition et interdisent de tout faire entrer et à tout faire sortir.

La « recolonisation » de l'Afrique cette fois-ci viendra par la porte de l'économie. Il s'agit de :

- La réduction de textes législatifs réglementaires de chaque pays ;
- Le manque de parallélisme de prix ;
- La dépendance extérieure et l'absence de stratégies appropriées ;
- La fraude sur la quantité et la qualité des marchandises ;
- La menace des intérêts de l'Etat et des consommateurs ainsi que la santé de la population ;
- La sortie intempestive des capitaux et
- Le déversement par l'Occident de ses déchets toxiques dans les pays en développement avec leur menace grave sur l'environnement.

Cela à cause surtout de la faiblesse des gouvernements.

Ces méfaits ont toujours existé à petite échelle. Leur ampleur et degré de nuisance sont aujourd'hui exacerbés par le phénomène de globalisation qui caractérise l'époque de la mondialisation dans laquelle la planète vit actuellement. Le phénomène étant devenu irréversible, la « recolonisation » est certaine, si nos pays en général et la R.D.C. en particulier n'adoptent pas des stratégies appropriées capables de juguler les enjeux de la globalisation économique, la R.D.C. doit alors et déjà avoir ses stratégies pour éviter que l'exploitation ou la « colonisation » ne devienne effective.

## CONCLUSION

Les pays africains en général et la R.D.C. en particulier doivent valoriser rapidement et rationnellement leurs fortes potentialités, pour développer d'ores et déjà leurs industries. Non seulement les développer, également produire les biens de qualité et de quantité compétitive pouvant couvrir suffisamment les besoins nationaux, d'où l'importance des normes.

Pour ne pas mener une politique de protectionnisme à outrance, ces produits doivent être capables de concurrencer les produits des pays dits industrialisés.

Si nos pays se contentent de tendre la main aux pays industrialisés les méfaits décrits ci-haut engloberont nos pays et la « colonisation » économique franchira ses frontières et fera de nouveau entrer les « colonisations » politique, technologique et socioculturelle dans nos pays. L'école de la globalisation constitue la plus ; fondamentale remise en cause du réalisme. Elle doit interpeller non seulement la classe dirigeante, mais aussi chaque Congolais à quel niveau qu'il

se trouve pour une prise de conscience des enjeux du moment et enfin appartenir au filet de Norbert Elias repris dans les théories des relations internationales de Roche.

Il faut construire une économie viable, celle qui permet de répondre aux besoins de la population. Celle qui dépendra moins de l'extérieur. La R.D.C. dispose des ressources qui peuvent lui permettre de vivre sans trop dépendre. Une économie viable passe par la maîtrise des technologies. La R.D.C doit concevoir un programme de développement qui mettrait l'accent sur l'utilisation des ressources nationales en commençant par l'homme.

Développer en cet homme l'esprit d'initiative et d'entreprise. Les actions sont à mener dans les milieux des jeunes, écoles techniques, secondaires, supérieures, universités, etc. Le développement des secteurs constituera une protection de la R D C contre la nouvelle formule de la « colonisation » qui entrera par la globalisation économique. Le salut de la globalisation économique de la R.D.C. résiderait entre autres dans l'instauration d'un gouvernement fort, un gouvernement responsable, un gouvernement qui s'actualise.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bala, A. G. (1973). Relations économiques extérieures de la République du Zaïre [Thèse de doctorat, Université de Moscou].
- Baudrand, V., & Gérard, M. H. (2000). La mondialisation. Paris : Stydyrame.
- Chalon, L. (1947). Notions d'économie politique. Bruxelles : Éditions Ellipse.
- Pivot, M. (2006). La dynamique missionnaire de la fin de la colonisation à la mondialisation. Études, juillet-août.
- Roche, J.-J. (2009). Relations internationales. Paris : Montchrestien

